Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise au concours d'une bourse de 15'000 francs pour les arts plastiques

Le Canton de Vaud met au concours pour la sixième fois une bourse de 15'000 francs destinée à un ou une artiste plasticien-ne. Les candidats doivent être domiciliés et travailler dans le canton depuis au moins trois ans, avoir plusieurs réalisations à leur actif, et présenter un projet artistique d'envergure. Le délai pour le dépôt des dossiers est fixé au 25 septembre 2009.

Pour la sixième année consécutive, une bourse d'un montant de 15'000 francs destinée à des artistes plasticien-ne-s est mise au concours par le Canton de Vaud. Cette bourse, octroyée en 2004 à Jean-Luc Manz, en 2005 à Alain Huck, en 2006 à Virginie Morillo, en 2007 à Marika Zisyadis et en 2008 à Pauline Boudry, complète le soutien accordé par l'Etat aux artistes plasticien-ne-s, essentiellement au stade de la promotion et de la diffusion de leurs oeuvres. Le Canton souhaite ainsi appuyer celles et ceux qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet important, ou qui opèrent un virage significatif dans leur démarche artistique.

Peuvent participer au concours les artistes professionnels vivant et travaillant dans le canton depuis au moins trois ans, cinq pour les étrangers, ayant plusieurs réalisations à leur actif et présentant un projet artistique d'envergure. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier d'ici au 25 septembre 2009 au plus tard, la formule d'inscription et les conditions de participation pouvant être obtenues auprès du

Service des affaires culturelles

rue du Grand-Pré 5

1014 Lausanne

T 021 316 07 43

F 021 316 07 50

info.serac@vd.ch

ou sur le site Internet www.vd.ch/fr/themes/culture/aides-a-la-creation/bourses/ .

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 août 2009

DFJC, Service des affaires culturelles, Nicolas Gyger, adjoint de la cheffe de service, 021 316 07 44